COMMISSION DU VIEUX PARIS

Séance du 27 novembre 2007

La séance est ouverte à 9 h 30 à l'hôtel de Ville de Paris, sous la présidence de Mme Moïra Guilmart, maire adjointe chargée du patrimoine, et la vice-présidence de Mme Marie-Jeanne Dumont.

Assistent à la séance :

Mme Dominique Alba, Mme Béatrice de Andia, M. Guy Bellargent, Mme Florence Bourillon, Mme Claire de Clermont-Tonnerre, M. Yves Contassot, Mme Dominique Hervier, M. Maurice Laurent, M. Jean-François Legaret, Mme Hélène Macé de l'Epinay, M. Olivier de Monicault, M. Alain Morell, M. Thierry Paquot, M. Michel Schulman, M. Jean Vuillermoz. Michel Balard, M. Pierre Casselle, M. Thierry de l'Epine.

Ordre du Jour:

Demandes de démolition dans Paris : liste des demandes en autorisation de démolir recues au DHAAP entre le 26 septembre et le 29 octobre 2007

Reports, suivis, faisabilités et affaires diverses

<u>Crédits photographiques DHAAP</u>: Marc Lelièvre, Pascal Saussereau, Christian Rapa

REPORTS

2X, impasse Chandon et 278, rue Lecourbe (15^e arr.)

Pét.: M. BOUR Antoine

OPAC DE PARIS

Démolition d'un bâtiment de 1 étage, à usage d'entrepôt commercial.

SHON créée: 881m²

Construction d'un nouveau bâtiment.

Démolition totale d'un ensemble comprenant une maison et un atelier en structure bois sur dés de pierre.

Projet de reconstruction de logement social par l'OPAC.

Menuiseries début XIXe siècle dans la petite maison : témoignage de l'ancien lotissement Violet ?

Pas d'étude historique et ni patrimoniale.

Le PC de l'agence Fresh Architecture a été déposé début novembre et peut être présenté aux membres de la CVP, à leur demande.





Vue depuis la rue

Projet

Pas de résolution

34, rue des Belles Feuilles (16e arr.)

Pét.: M. MIMRAN B.

MARMIN

Démolition partielle de planchers au rez-de-chaussée, 1er et 2ème étages, d'une partie de façade en retour sur cour et de la toiture d'un bâtiment à usage d'habitation et de commerce.

SHON à démolir : 34m²

Surélévation et restructuration du bâtiment.

La demande porte sur un projet de surélévation.

Le bâtiment aurait été construit en 1895, par l'architecte Millot pour un certain monsieur Houlett.



Vue de la façade principale





Vue depuis la rue

Projet

Pas de résolution

9-11, rue Erlanger (16^e arr.)

Pét.: M. DANON Jean-François

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE

Démolition des planchers à tous les niveaux d'un bâtiments de 2 étages, à usage de locaux religieux.

SHON à démolir : 280m²

Changement de destination du bâtiment.

PVP: « Hôtel de Camille Weber élevé en 1884 par l'architecte Paul Sédille dans le style d'une villa à l'italienne. Il est l'un des rares à avoir survécu dans ce secteur (celui situé au n°7, l'Hôtel Ponson du Terrail a été démoli). La pierre forme le soubassement et encadre les principaux motifs de décoration du pavillon d'entrée, construit en brique bicolore, agrémenté de panneaux de marbre et d'ornements en terre cuite et émaillée. L'ensemble se détache sur les deux ailes, situées légèrement en retrait et construites en meulière dont la blondeur fait davantage ressortir les couleurs du pavillon central. Les pièces principales s'ouvraient à l'arrière sur le jardin, alors qu'en façade donnaient le vestibule, l'escalier et un petit salon. Les Sœurs auxiliatrices de la Charité ont acquis l'hôtel en 1949. En 1926, un bâtiment a été accolé à l'hôtel sur les plans de Robert Fournier. Malgré des transformations multiples, la Villa, avec ses proportions harmonieuses, reste un témoignage exceptionnel de l'art de Paul Sédille. »

Projet d'installation d'une crèche municipale.

Le bâtiment a été très dénaturé par l'occupation de l'édifice à partir de 1949 des Sœurs auxiliaires de la Charité.

La vente en 2002 d'une partie du terrain à l'arrière de la villa et la construction d'un niveau de parking en infrastructure avec installation sauvage de gaines d'extraction traversant le bâtiment.

Restent tout de même le hall d'entrée, l'escalier principal, des vitraux d'origine sous la première volée de l'escalier.





Vue depuis la rue

Vue de vitraux

Pas de résolution

259, rue de Belleville (19^e arr.)

Pét.: M. LACROIX-WASOVER SARL 259 RUE DE BELLEVILLE

Démolition totale d'un ensemble de bâtiments de 1 à 4 étages sur 1 niveau de sous-sol, à usage

d'habitation et de parc de stationnement.

SHON à démolir : 886m²

Demande de démolition totale en octobre 2005 et non évoquée en CVP.

L'actuel permis de démolir a été présenté à la séance de septembre 2007 et reporté, faute de visite

Visite réalisée par le DHAAP en octobre 2007.

Le bâtiment sur rue a été très remanié au cours du XXe siècle, de même que les garages en béton construits à la fin des années 1930 et au sortir de la Seconde Guerre Mondiale à l'emplacement d'anciens jardins.

Le bâtiment en retour d'aile est ancien : escalier XVIIIe siècle et est jumeau avec le n°261 qui a été réhabilité.

Pas d'étude historique et patrimoniale.

Projet de construction d'une maison de retraite car le PLU indique la parcelle comme une réserve pour équipement.

La conservation du bâtiment ancien reste possible, à condition d'en faire une des contraintes du projet.

Le PC a été refusé le 24 septembre 2007 : avis défavorable de la Préfecture de Police et avis défavorable de la DU : « le projet en cause portant atteinte au caractère et à l'intérêt des lieux environnants ».





Vue depuis la rue

Vue de l'escalie

La Commission du vieux Paris, réunie le 27 novembre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra Guilmart, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a formé un vœu pour que le projet de construction au 259 rue de Belleville (19e arr.) permette la conservation de l'aile en retour sur cour, datant de la fin du XVIIIe siècle ou du début du XIXe siècle, ainsi que de son escalier principal à limon en bois et garde-corps à fers carrés, dans l'esprit de ce qui a été réalisé pour l'immeuble mitoyen et jumeau au 261 de la même rue.

PVP

47, rue Berger et 9, rue Sauval (01er arr.)

Pét.: M. SARL LINDER

Travaux en vue de la permutation de destination de locaux à rez-de-chaussée et 1er étage à usage de commerce et d'habitation avec démolition et reconstruction d'appentis en rez-de-chaussée sur cour et modification des devantures sur rues.

SHON à démolir : 22 m² SHON créée : 22 m²

PVP: « Belle maison du XVIIème siècle présentant une élévation composée de trois étages carrés sur rez-de-chaussée. Soubassement en pierre de taille. Fruit sensible des façades. Ancres métalliques. Remarquables appuis de fenêtre en fer forgé conservés. Disposition dissymétrique des baies sur la rue Berger. Arcade cochère sur la rue Sauval »

Un premier permis de démolir déposé en 2006 et vu en CVP avec vœu du 13 juillet 2006 : « en faveur d'une étude historique approfondie de cet ensemble bâti datant du XVIIe siècle et appelé « Petit Hôtel de Brissac » en 1772 dans l'*Atlas de la Censive de l'Archevêché de Paris*, ainsi que d'une intervention respectueuse des vestiges architecturaux qui nous sont parvenus (porche, arcades, voûtes des caves).»

Projet de transformation d'une ancienne boîte de nuit en restaurant.

Nouveau projet : moins de démolitions : ouvertures de baies dans murs de refends au rez-de-chaussée pour communication entre les salles d'un futur restaurant, curetage d'éléments sans aucun intérêt patrimonial dans la cour.





Vue depuis la rue

Projet

La Commission du vieux Paris, réunie le 27 novembre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra Guilmart, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a accepté le nouveau projet préservant la structure porteuse de l'édifice au 47 rue Berger et 9 rue Sauval (1er arr.), immeuble protégé au titre du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris.

85, boulevard du Montparnasse (06^e arr.)

Pét.: M. PHELIPEAU Daniel

SCI LOCAMUT 1

Démolition partielle de planchers du rez-de-chaussée au 3ème étage et de façade à rez-de-chaussée

sur cour d'un bâtiment à usage de bureau

SHON à démolir : 44 m²

Création de trémies de monte-charges et d'ascenseur et élargissement de trémies d'escalier.

PVP: « Maison de campagne présumée du peintre Hyacinthe Rigault (avant 1743), refaite entre 1765 et 1782 par un autre Rigaux à qui l'on doit sans doute les chiffres "R" du balcon (Rochegude). Bel escalier Louis XIV. »

Ancienne annexe du ministère de l'industrie. Corps de bâtiment sur rue datant du XVIIIe siècle. Escaliers anciens sur rue ne sont pas touchés. Les ailes autour de la cour, probablement début 20e. Demande DHAAP d'une étude historique, en cours.



Vue depuis la rue



Vue de la façade principale



Vue de l'escalier

106-128, avenue du Président Kennedy (16^e arr.)

Pét.: M. MOUROUGANE Christian

SOCIETE NATIONALE DE RADIO DIFFUSION RADIO France

Démolitions partielles de planchers du 1er sous-sol au dernier étage et de parties de façade d'un bâtiment de 22 étages sur 5 niveaux de sous-sol, à usage de radiotéléphonie.

SHON à démolir : 11006 m²

Réhabilitation.

PVP: « Maison de la Radio réalisée par l'architecte Henri Bernard, projetée en 1952 et réalisée de 1955 à 1962. Elle se compose d'une rotonde métallisée de 160 mètres de diamètres au centre de laquelle se dresse une tour rectangulaire de 65 mètres. Les trois couronnes concentriques reflètent l'organisation de la chaîne de production: les programmes sont conçus dans la couronne extérieure (1000 bureaux), réalisés dans la couronne médiane (20 studios), ils sont diffusés dans la couronne intérieure et stockés et archivés dans la tour centrale. L'isolation phonique a été particulièrement étudiée. L'habillage extérieur est fait de panneaux d'aluminium. La décoration intérieure est l'oeuvre de Jean Bazaine, Pierre Soulages, François Stahly, Georges Mathieu. 3 500 personnes y travaillent, dont deux orchestres et deux choeurs. Elle se situe à l'emplacement de l'ancienne usine à gaz d'Auteuil où Mallet-Stevens avait imaginé un stade de 100 000 places. »

Le projet par Architecture Studio a été présenté à la CVP du 20 décembre 2005 : les grandes options du projet avaient été approuvées par la CVP.

Projet réalisé pour mise aux normes de sécurité incendie, ERP, accès handicapés, code du travail.

Mise à jour du permis de démolir dans cet actuel dossier: suppression de la coursive en verre à l'intérieur du bâtiment pour raisons budgétaires, ventiles, trémies.

Conservation de l'aspect urbain du bâtiment, rétablissement du volume des foyers. Démolition des studios 102 et 103.

Conservation du studio 104 réalisé par les frères Niermans et des studios moyens. Conservation des œuvres d'art in situ, ou relocalisées dans le bâtiment avec relevé précis de leur emplacement actuel.

Visite et reportage photographique, entre autres des studios accessibles (travaux de désamiantage en cours, une partie des bâtiments est déjà en chantier, tour et studios).



Vue depuis la rue



Vue de la salle de concert

DEMOLITIONS TOTALES

Quai Panhard et Levassor (13^e arr.)

Pét.: M. CHAUVIN Philippe

STE CEMEX BETON ILE-DE-France SAS

Démolition de la centrale à béton du port de Tolbiac.

SHON à démolir : 62 m²

Reconstruction.



Vue depuis les quais

Vue de la centrale à béton

Pas de résolution

154-158, quai de Grenelle et 35-39, rue Frémicourt (15e arr.)

Pét.: M. BOUR Antoine

O.P.A.C. (Office Public d'Aménagement et de Construction de Paris)



Vue aérienne



Vue depuis la rue

45-47, avenue de Maréchal Fayolle (16^e arr.)

Pét.: M. BOUR Antoine

O.P.A.C. (Office Public d'Aménagement et de Construction de Paris)

Démolition d'un ancien bunker de la Seconde guerre mondiale, sur deux niveaux de sous-sols (occupé dans les années 1990 par une association de scouts) et d'un bâtiment préfabriqué à usage de local administratif (antenne médicale des Terres Australes françaises).

Pas d'enjeu patrimonial quant aux démolitions.

Programme de 135 logements et parking, répartis dans des bâtiments de 5 étages. Projet de l'agence SANAA (Kazuyo Sejima et Ryue Nishizawa architectes).





Vue depuis la rue

Vue depuis la rue

Pas de résolution

8, passage Championnet (18^e arr.)

Pét.: SIEMP

Démolition totale d'un bâtiment à rez-de-chaussée à usage de garage.

SHON à démolir : 144 m²

Construction d'un bâtiment à usage d'habitation.



Vue depuis la rue



Vue depuis la rue

13, rue Doudeauville (18^e arr.)

Pét.: Mme LANLY Claire

(S.I.E.M.P.) SEM SOCIETE IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE DE LA VILLE DE PARIS

Démolition d'un bâtiment sur rue de 6 étages et combles sur 1 niveau de sous-sol à usage

d'habitation.

SHON à démolir: 490 m²

Construction d'un bâtiment de 6 étages et combles sur 1 niveau de sous-sol à usage d'habitation.

Démolition totale d'un immeuble de la fin du XIXe siècle ou du début XXe siècle Vu en faisabilité à l'initiative de la SIEMP en juillet 2007

Bâtiment en très mauvais état, avec diagnostic technique à l'appui.

Projet actuellement en cours d'élaboration et de négociation entre l'architecte et la SIEMP



Vue depuis la rue

La Commission du vieux Paris, réunie le 27 novembre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra Guilmart, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a recommandé que le projet de construction au 13 rue Doudeauville (18e arr.) respecte le caractère architectural homogène de la rue et soit en harmonie avec la physionomie générale de ce quartier.

28, rue David d'Angers, 47-49, rue Miguel Hidalgo (19^e arr.)

Pét.: M. MIARA Claude

SNC CERVANTES

Démolition d'un bâtiment d'1 étage + combles à usage de commerce (484 m^2) et d'habitation (122 m^2) et construction d'un bâtiment de 2 étages sur 2 niveaux de sous-sol, à usage d'habitation (7 logements) et de stationnement (25 places).

SHON à démolir : 606 m² SHON créée : 1053 m² ST : 483 m²

Démolition totale d'un ensemble d'ateliers pour imprimerie, avec petit immeuble de logements R+1 des années 1920.

Pas de véritable enjeu patrimonial

Projet de Bellon et Heudebourg architectes





Vue intérieure de l'atelier

Pas de résolution

107, rue Haxo (20^e arr.)

Pét.: M. LANLY Claire

SIEMP

SHON à démolir : 871 m2

Hangars à structure métallique industrielle XXe siècle sans intérêt patrimonial situé en fond de parcellaire, à l'emplacement d'anciens ateliers pour la fabrication de chapeaux du début du XXe siècle.



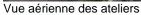
Vue depuis la rue



Vue de la cour

CR Séance CVP du 27 novembre 2007







Vue intérieure d'un atelier

DEMOLITIONS PARTIELLES

11, rue du Pont-aux-Choux (03^e arr.)

Pét.: M. LEGUAY SCI PONT AUX CHOUX

Démolition d'un bâtiment à rez-de-chaussée et d'un appentis sur cour d'un ensemble à usage

d'atelier

SHON à démolir : 61 m²

Vœu du 12 juin 2007 « en faveur de la protection du patrimoine vivant que constitue l'atelier de dinanderie encore en activité situé en cœur de parcelle, témoignage d'un artisanat subsistant encore dans ce quartier de Paris. La Commission s'est également prononcée en faveur de la conservation et de la restauration de la structure mixte datable de la seconde moitié du XIXe siècle, ainsi que de la conservation de l'intégralité des corps de bâtiments situés en fond de parcelle, notamment l'escalier à rampe et garde corps de bois datant du XVIIe siècle. Il a été demandé que cet ensemble au 11 rue du Pont aux Choux (3e arr.) soit inscrit sur la liste supplémentaire des Protections Ville de Paris »

Nouveau projet avec conservation de l'escalier et de l'aile en retour mais démolition de la moitié de l'atelier et disparition de l'activité artisanale



Vue depuis la rue

Vue de l'atelier

La Commission du vieux Paris, réunie le 27 novembre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra Guilmart, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a approuvé le nouveau projet de démolition conservant une partie des ateliers situés sur la cour et l'aile en retour du bâtiment du fond de la parcelle, avec son escalier en bois datant de l'Ancien Régime, au 11 rue du Pont aux Choux (3e arr.).

10, rue de Tanger (19^e arr.)

Pét.: Mme LANLY Claire

SIEMP

Démolition totale et partielle d'un ensemble de bâtiments de 4 étages + combles sur 1 niveau de sous-sol à usage d'hôtel social et de commerce conservé (71 m^2) avec reconstruction et réhabilitation de ces 2 bâtiments en vue de la création d'habitation

SHON à démolir : 332 m² ; SHON créée : 211 m² ; ST : 210 m² ; Hauteur du projet : 19 m

Démolition d'un bâtiment modeste du début du XIXe siècle (1820-1840 probablement) en fond de cour et conservation de l'immeuble sur rue Visite en faisabilité avec l'ABF et le DHAAP : demande de réhabilitation partielle avec conservation escalier, sauf au dernier étage.



Vue depuis la rue



Vue de l'escalier

RESTRUCTURATIONS LOURDES

2-22, avenue Général Lemonnier, 1-11-2, place du Carrousel, 4-16, quai François Mitterrand, 93-105b-107-111, rue de Rivoli, 1, rue de l'Amiral de Coligny (01^{er} arr.)

Pét.: M. LOYRETTE Henry

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE

Démolition de la cour, du plancher du 1er sous-sol et décaissement du 2ème niveau de sous-sol de la

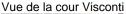
cour Visconti.

SHON à démolir : 1129 m²

Création des espaces muséographiques et techniques du département des Arts de l'Islam.

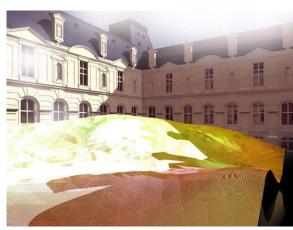
MH: « Palais du Louvre et jardin des Tuileries éléments protégés MH jardin; bassin; orangerie; jeu de paume; arc de triomphe; cour » (Arc du Carrousel: classement par arrêté du 10 septembre 1888; Palais du Louvre: classement par liste de 1889; Jardin des Tuileries).



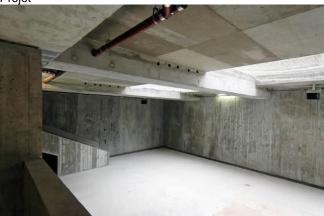




Vue du sous-sol



Projet



Vue du sous-sol

8, avenue Duquesne, 14, avenue de Lowendal, 87, avenue de Suffren, 1-23, place Joffre (07^e arr.)

Pét.: M. FOUBERT Hervé

ETABLISSEMENT DU GENIE DE PARIS

Démolition totale d'un bâtiment et partielle d'un ensemble de bâtiments à rez-de-chaussée et 2 étages + combles à usage de bureau et de chambres de militaire.

SHON à démolir : 4174 m² Réhabilitation des bâtiments.

PD présenté à la séance du 23 mars 2006 et délivré.

Réutilisation dans sa fonction initiale du manège construit dans les années 1780 par Etienne-Louis Boullée. »

Intervention sur les bâtiments suivants :

Bâtiment n°38

Vu en faisabilité et présenté à la CVP le 23 mars 2006 avec recommandation pour conservation et restauration des intérieurs

Façades et toitures classées MH depuis le 13 août 1990.

Construit en 1810 pour usage d'écuries, surélevées d'un étage en 1854.

Restitution des façades « état 1854 »

Projet de transformation du bâtiment en bureaux et chambres : conservation des escaliers datant de 1854, démolition entresol en béton, curage complet du cloisonnement intérieur, démolition des souches de cheminée.

Bâtiment n°43

Façades et toitures classées MH depuis le 13 août 1990.

Daté de 1856 d'après les archives du Service historique de la Défense.

Projet de restitution des façades d'origine et réaménagement des volumes intérieurs pour projet de salles de restauration

Bâtiment n°45

Façades et toitures classées MH depuis le 13 août 1990.

Bâtiment de contrôle d'accès au site de l'Ecole Militaire.

Projet remise en valeur du bâtiment.

Démolitions du plancher bas du rdc, du cloisonnement intérieur et réfection de la couverture en zinc.

Bâtiment n°46

Pas de protection patrimoniale spécifique

Construit en 1903, en retour d'aile du bâtiment n°38.

Bâtiment pour le poste de l'Officier de permanence et remise.

Projet de démolition totale du bâtiment car obstruant le pignon du bâtiment 38.

Projet de Philippe Prost pour l'Etat Major de l'Armée de Terre à l'emplacement des manèges du commandant Bossut transformé en parking et de l'autre côté du manège du commandant Pauty, toujours en activité (vu en CVP du 23 mars 2006).

7, rue d'Astorg (08^e arr.)

Pét.: M. ARNAL

SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANCAIS

Démolitions partielles de planchers, murs porteurs, à tous les niveaux, de parties de toitures et de façades d'un bâtiment de 3 étages sur 1 niveau de sous-sol, à usage de bureau.

SHON à démolir : 357 m²

Restructuration.

Vœu du 3 avril 2007 « en faveur d'une intervention plus respectueuse de l'architecture des anciens communs construits vers 1880 sur une parcelle appartenant au comte de Greffuhle par l'architecte Paul Ernest Sanson, puis surélevés en 1905. »

Levé le 12 juin 2007 (PD 075 008 07 V0037) à la suite d'un permis modificatif, conservant les communs

Dépôt d'un nouveau permis consistant en la démolition intérieure des communs dont une belle structure de poteaux en fonte.





Vue depuis la rue

Vue de la structure de poteaux en fonte

La Commission du vieux Paris, réunie le 27 novembre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra Guilmart, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a formé un vœu contre la demande de démolition précédemment refusée par la Commission en séance du 5 avril 2007, concernant les communs construits vers 1880 par l'architecte Ernest Sanson, et a demandé que le projet soit plus respectueux du bâti existant au 7 rue d'Astorg (8e arr.)

20 rue de Dunkerque et 106-116 rue de Maubeuge (10e arr.)

Pét.: M. PAPAHN Jean

STE SOFERIM

Démolition de planchers dans le cadre d'une restructuration d'un bâtiment à usage de bureau.

SHON à démolie : 2778 m² ST : 3161 m²

Le bâtiment d'administration de la gare du Nord conçu par LEJEUNE, architecte de la Compagnie des Chemins de fer du Nord est mentionné dans l'AG des actionnaires du 28 avril 1862 : « le bâtiment d'administration qui forme une annexe de la nouvelle gare est achevé, sauf quelques détails d'aménagement intérieur. Les

différents services auxquels il est destiné pourront s'y installer, d'une manière complète, d'ici à quelques semaines. » (Karen BOWIE, *Les grandes gares parisiennes*, DAAVP).

D'après les recherches de Laure Lalubie (AREP), le bâtiment d'administration avec sa grande cour vitrée a servi de salle d'attente et de bagages au départ lors de l'agrandissement de la gare pour l'Exposition Universelle de 1889.

Vente de ce bâtiment de la SNCF à un opérateur privé pour bureaux. Choix patrimoniaux déjà faits : réfection de la verrière de la cour intérieure avec remplacement des quatre poutrelles métalliques porteuses trop corrodées, conservation du 1e étage et en particulier des 2 salles du conseil d'administration qui ont conservé leurs boiseries et leurs décors au plafond.

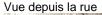
Démolitions importantes : démolition de toute la distribution intérieure aux 2e, 3e et 4e : couloirs qui ont conservé leur décor de consoles et lambris à mi-hauteur, de tous les escaliers, y compris l'escalier principal qui s'affaisse et qui, avec l'aval de l'ABF serait reconstruit « à l'identique ». Suppression de toutes les menuiseries. Reprise de tous les planchers (métalliques dès l'origine), suppression des sols dans la cour intérieure.

Pas d'étude historique et patrimoniale Pas de protection patrimoniale de ce bâtiment





Vue depuis la rue





Vue de l'escalier d'honneur

Vue de la cour intérieure

La Commission du vieux Paris, réunie le 27 novembre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra Guilmart, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a formé un vœu pour que l'intervention prévue au 20 rue de Dunkerque et 106-116 rue de Maubeuge, bâtiment d'administration de la Compagnie des Chemins de fer

du Nord, construit par l'architecte Lejeune en 1862 et contemporain de la construction de la gare du Nord par Ignace Hittorff, respecte et mette en valeur les caractéristiques structurelles et architecturales de ce très bel ensemble, typique des grands immeubles de bureaux du Second Empire, organisée autour d'une cour centrale vitrée. Il est demandé la conservation entre autres de l'escalier d'honneur et du système distributif d'origine. La Commission demande en outre que ce patrimoine bâti soit inscrit sur la liste supplémentaire des bâtiments protégés au titre du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris.

10-10B, rue Dareau (14^e arr.)

Pét.: Mme ROONEY-DUVAL Joséphine

Démolition partielle de planchers, de murs porteurs à tous les niveaux, de la toiture, des façades sur rue et cour, d'une dalle et d'une toiture-terrasse à rez-de-chaussée sur cour d'un bâtiment à usage d'habitation, de bureau et de garage.

SHON à démolir : 29 m²

Restructuration d'un bâtiment à usage d'habitation avec création de trémies d'ascenseur, de baies, modification de la toiture et des façades sur rue et cour.



Vue depuis la rue

77, avenue de Saint-Ouen, 202, rue Legendre (17e arr.)

Pét.: Mme LANGRAND Gaelle

ANTIN RESIDENCES

Restructuration lourde d'un petit immeuble du second empire, probablement hôtel de voyageurs dès l'origine, situé sur une parcelle traversante, dans l'angle aigu formé par l'avenue de Saint-Ouen et la rue Legendre dans le 17e arr.

Actuellement à vocation d'hôtel de préfecture.

Le projet a pour objet la transformation en « maison relais », avec création de 31 logements et espace collectifs. La mise en conformité et le montage financier tels qu'envisagés supposent la démolition des refends porteurs, des conduits de fumée et la démolition de l'escalier principal.



Vue depuis l'avenue



Vue des motifs décoratifs dans l'entrée



Vue de l'escalier principal

27-29, quai de la Gironde, 9T-39, rue de Cambrai (17^e arr.)

Pét.: M. LE MOEL Stéphane

ICADE EMGP

Démolition partielle d'un bâtiment de 6 étages sur 1 niveau de sous-sol à usage de bureau (14279

m²) et de commerce (658 m²) et suppression totale de la toiture.

SHON à démolir : 14937 m²

Vœu « le 10 juillet 2007 en faveur d'une solution permettant le maintien de la structure porteuse et du nombre de niveaux d'origine du bâtiment 28 des Entrepôts et Magasins Généraux de Paris au 27-29X quai de la Gironde (19e arr.). Composé d'une structure mixte à assemblages de pièces de bois et d'éléments en fonte à usage de connecteurs, cet édifice du début des années 1860, a été conçu par l'architecte Emile Vuignier en collaboration avec l'ingénieur des Ponts et Chaussées Girard, d'après les expériences des entrepôts de Londres et des chais de Bordeaux. Unique survivant d'un ensemble dénaturé par sa transformation il y a une vingtaine d'années, ce bâtiment, remarqué en son temps par le baron Haussmann dans ses Mémoires, constitue un témoignage exceptionnel de l'histoire des innovations techniques dans l'architecture industrielle du XIXe siècle »

Le même permis revient, avec un argumentaire expliquant l'impossibilité de conserver planchers et structures d'origines. Il s'agit toujours de la même opération de façadisme.



Vue depuis les quais

MODIFICATIONS ET ADAPTATIONS DU BATI

38, boulevard de La Tour-Maubourg, 71, rue Saint-Dominique (07^e arr.)

Pét.: M. CIESLA Michel BATIGERE ILE-DE-France

Démolition des planchers, façades et toiture d'un bâtiment à rez-de-chaussée sur courette à usage de bureau et de la toiture d'un bâtiment à rez-de-chaussée sur rue, à usage d'habitation.

SHON à démolir : 49 m²

Restauration du bâtiment restant.

Programme de logements sociaux.

Intervention économique à minima sur le bâtiment existant Intervention sur le pavillon d'entrée avec démolition de la toiture Projet de construction neuve dans la « dent creuse », résolument contemporain, par les architectes Beckmann N'tepe (NAJA)



Vue depuis l'angles des deux rues



Vue depuis la cour



Vue de l'escalier principal

412-414 rue Saint-Honoré et 5 rue du Chevalier Saint-Georges (08e arr.)

Pét.: M. AZRIA Max

Sté BCBG MAXAZRIA GROUP

Réhabilitation d'un magasin de prêt-à-porter, avec démolition d'un escalier intérieur, de parties de planchers et de murs porteurs, et création du rez-de-chaussée au 2ème étage.

SHON à démolir : 24 m² SHON créée : 20 m²

Démolition d'un escalier XVIIIe siècle pour agrandissement et réorganisation d'une boutique de prêt-à-porter (ancien emplacement de la boutique de jouets « Le Nain bleu »), qui s'est installée sur deux immeubles anciens.

Démolition de l'aile en retour sur cour.

Projet d'agrandissement de la boutique sur deux niveaux (entresol et r+1)







Vue de l'escalier

La Commission du vieux Paris, réunie le 27 novembre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moira Guilmart, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a formé un vœu pour que soit respectée l'intégrité structurelle du bâtiment et que soit conservé l'escalier du XVIIIe siècle au 412-414 rue Saint-Honoré et 5 rue du Chevalier Saint-Georges (8e arr.).

FAISABILITES

20 rue Saint-Placide (6e arr.)

Demande de possibilité de surélévation d'un corps de bâtiment en fond de parcelle, à toiture recouverte de tuiles plates.

Étude archivistique réalisée par Elisabeth Pillet, conservateur du patrimoine du DHAAP, permettant de dater la construction de la maison entre 1647 et 1651.

La rue Saint-Placide (entre les rues de Sèvres et du Cherche Midi) a été ouverte en 1644 sur des terrains dépendant de l'hôpital des Incurables et appartenant aux religieux de Saint-Germain des Prés.

Le 5 avril 1647, Pierre Le Jay, principal acquéreur de ces terrains, revend au compagnon tuillier, Denis Brisse, « une place contenant 58 thoises et demye ou environ de terre en superficie sise ... rue Saint-Placide composée de 4 thoises et demye ou environ de face sur lad. rue et aultant par le derrière sur treize thoises ou environ de profondeur » sur lequel Brisse s'engage à construire une maison dans les 6 mois.

Un acte notarié du 7 avril 1651 prouve que la maison a bien été construite et dans un autre acte du 27 avril 1667 elle est décrite ainsi :

« une maison [...] consistant en un corps de logis sur le devant appliqué à cave, cuisine audessus, deux chambres et grenier au-dessus, avec deux escuries sur le derrière de ladite maison l'une grande, l'autre petite, cour puits en icelle ».

Quelques modifications ont, semble-t-il, eu lieu par la suite car un acte du 4 juillet 1735 donne la description suivante de la maison : « Une maison [...], consistant en une porte cochère, salle à costé de lad. porte, cour dans laquelle est un puits, trois écuries et un emplacement servant d'engard regnant autour de lad. cour au dessus desquelles écurie et engard sont des greniers, quatre étages de chambres au-dessus de lad. porte cochère et salle et autres appartenances et dépendances ».



Vue depuis la rue

La Commission du vieux Paris, réunie le 27 novembre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra Guilmart, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a formé un vœu pour la conservation de la charpente ancienne et du matériau de couverture du corps de bâtiment, datant de 1647, situé au fond de cour du 20 rue Saint-Placide (6e arr.).

216 et 218, rue Saint-Maur, 1-3-4-6-12-19 rue Jean Moinon (11e arr.)

Au 216, rue Saint-Maur : arrêté de péril et arrêté d'insalubrité irrémédiable, structure porteuse à reprendre entièrement. L'ensemble forme avec le 218 la proue d'un lotissement ouvrier des années 1860 entre les rue Sainte-Marthe et Jean Moinon.

Problème paysager fort qui mérite que la reconstruction de ces immeubles, faute d'une réhabilitation possible, préserve l'unité architecturale de l'ensemble du lotissement et assure le respect de l'identité du quartier.

Lotissement ouvrier Cacheux des années 1861-1863, à l'initiative du comte Adrien de Madre de Loos.

4 et 6 rue Jean Moinon : en arrêté de péril et en ruine, PD déposés en priorité

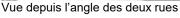
1 et 3 rue Jean Moinon : en arrêté de péril

12 rue Jean Moinon : projet sobre, mimétisme

19 rue Jean Moinon: idem

Demande du DHAAP d'une étude historique et patrimoniale sur l'ensemble du lotissement afin de hiérarchiser les choix de démolition/reconstruction et /ou de réhabilitation







Vue depuis la rue Saint-Maur

La Commission du vieux Paris, réunie le 27 novembre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra Guilmart, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a formé un vœu pour que les projets de reconstruction des immeubles sis aux 216 rue Saint-Maur, 1-3-19 rue Jean Moinon et 4-6-12 rue Jean Moinon, ensemble de logements ouvriers construits à l'initiative du comte Adrien de Madre sous le Second Empire et publié dans Habitations ouvrières en tous pays par Émile Müller et Émile Cacheux en 1889, respecte la composition générale et le parcellaire de ce lotissement très unitaire. En outre, elle a recommandé que soit réalisée une étude historique et patrimoniale afin d'accompagner les choix architecturaux et urbains des nouveaux projets.

124, avenue du Général Leclerc (14e arr.)

Demande du conseil de guartier et visite du 3 octobre 2007

Demande en Conseil d'arrondissement en Mairie du 14e de saisine officielle de la CVP sur la question de la conservation de la station Montrouge Ceinture, relayé par un vœu en Conseil de Paris des 12-13 novembre 2007

Il reste 25 gares sur les 33 gares d'origine.

Cet ensemble bâti, conçu à partir de 1853 (trois compagnies Chemins de fer du Nord, Ligne d'Auteuil, Chemin de fer de l'Ouest) puis finalement tombé dans l'obsolescence à l'arrivée du métro et abandonné en 1934, maille encore la périphérie de Paris, fait partie de son histoire.

La plus grande partie des gares ont été protégées au titre du PLU soit 17 gares, mêmes si elles avaient subi de lourdes transformations (reconversion pour adaptation au RER C, ancienne ligne d'Auteuil).

Ne sont pas protégées 8 gares de Paris Nord et Est, certaines ont été seulement signalées : Ornano, Saint-Ouen, la Chapelle, Menilmontant, ou tout simplement oubliées : la gare du Pont de Flandre, Est-Ceinture, Claude Decaen, et la station Montrouge.

Concernant la station Montrouge:

Les restes de la station de Petite Ceinture sont encore présents, sous les enseignes de commerces installés dans l'ancien hall des voyageurs.

Les deux escaliers d'accès au quai sont encore existants et parfaitement visibles depuis la dalle d'un parking au dessus duquel sont installés des terrains de tennis.

L'ensemble reste cependant relativement cohérent et mériterait probablement un traitement plus homogène afin de garantir l'avenir de son patrimoine paysager et construit.



Vue ancienne de la station



Vue depuis la rue



Vue aérienne de la station

27, rue du Faubourg Saint-Jacques (14e arr.)

Hôpital Cochin, bâtiment Pasteur

L'APHP effectue actuellement une étude de « potentialité » avec une demande de démolition totale du pavillon Pasteur datant de 1908, contemporain de la reconstruction de l'hôpital pavillonnaire de 1905 à 1913, par Paul-Louis Renaud, architecte de l'Assistance Publique (a également réalisé l'hôpital Claude Bernard en 1905, l'école d'infirmières de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière en 1911), situé en fond de la composition, le long de la rue de la Santé.

Le bâtiment construit en brique et structure métallique, a conservé son enveloppe extérieure mais a été fortement remanié à l'intérieur.



Vue aérienne du site



Vue du bâtiment Pasteur

Pas de résolution

218, rue de la Croix-Nivert (15e arr.)

La demande porte sur une éventuelle démolition totale du garage en béton armé construit en 1954 par l'architecte Roy.

Il est également demandé l'avis de la CVP sur la démolition du pavillon d'habitation qui est situé dans la tête d'îlot.

Lors de la visite du site avec les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage, le DHAAP a fait la demande du projet, toujours pas envoyé.



Vue du garage depuis la rue



Vue du pavillon d'habitation

168, boulevard de la Villette (19e arr.)

Demande de démolition totale par la SIEMP de ce bâtiment en structure bois de la première moitié du XIXe siècle, ainsi que le porche d'entrée à l'ancienne cité Lepage. Dernier immeuble ancien de la séquence faubourienne dans ce tronçon du boulevard, visible depuis la ligne aérienne du métro.

L'immeuble ne présente pas de pathologies lourdes apparentes qui rendraient inenvisageable une réhabilitation, à part des effondrements très partiels au 1er étage, dus probablement à des dégâts des eaux.





Vue depuis la rue

Vue de l'escalier principal

La Commission du vieux Paris, réunie le 27 novembre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra Guilmart, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a recommandé que soient conservés le porche et le passage carrossable au 168, boulevard de la Villette (19e arr.).

1 place Auguste Métivier (20e arr.)

La demande porte sur l'éventuelle démolition du bâtiment bas formant l'angle entre le boulevard et la place Métivier, ainsi que la démolition de l'immeuble situé côté boulevard de Ménilmontant qui ne présente pas de désordres apparents.

Le problème relève exclusivement et fortement de la question du paysage urbain.



Vue depuis la place Auguste Métivier

La Commission du vieux Paris, réunie le 27 novembre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra Guilmart, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a formé un vœu pour le maintien des échelles, des ruptures de gabarits et du découpage parcellaire, à l'angle du boulevard du Ménilmontant de la place Auguste Métivier (20e arr.), témoignage urbain et paysager des limites de la ville avant 1860.

15 rue de Nice (11e arr.)

Maison conçue en 1904 par l'architecte LECROISEY, propriétaire de la maison, où s'installe, en 1907, selon l'actuelle propriétaire l'entrepreneur du bâtiment Cablant puis Althabe (entreprise familiale : Cablant était un artisan de la Creuse, formé à Bordeaux par un oncle et montant à Paris, il travaille avec des architectes parisiens : ex. immeuble de rapport au 189 rue de Charonne construit en 1907 par Eugène Le Bègue, architecte-vérificateur).

Patrimoine modeste, mineur mais représentatif de l'identité du 11e arr. La propriétaire craint que ses héritiers, descendants indirects (60% de frais de succession), ne démolissent entièrement la maison pour des raisons économiques. Elle a écrit au maire du 11e arrondissement, M. Sarre, qui a saisi le DHAAP et demandé à ce que la CVP donne son avis sur l'intérêt patrimonial du bâtiment et l'opportunité d'une demande de protection au titre du PLU.



Vue depuis la rue

Pas de résolution